

La parrainage, une chance supplémentaire pour s'intégrer !



ACCOMPAGNEMENT

01/11/2021

La période d'instruction du dossier de régularisation pour les demandeurs d'asile est souvent longue. Il est important pour eux de profiter de cette période pour apprendre le français, ou pour perfectionner la maîtrise de la langue. Cette

connaissance du français est utile pour réaliser les démarches administratives, pour poursuivre des études, ou encore pour trouver un emploi.

Les cours durent une année scolaire, du mois de septembre au mois de juillet suivant, sauf durant les périodes de vacances scolaires. Ils représentent plus de 200 h compte tenu des activités proposées par l'équipe : atelier de recherche d'emploi, passage du code de la route, activités artistiques et culturelles.

L'objectif est de préparer les apprenants à l'examen DELF, diplôme européen de la langue française niveau A2. Ce diplôme a 6 niveaux : DELF A1, DELF A2, DELF B1, DELF B2, DELF C1 et DELF C2. Ce niveau permet aux apprenants d'accéder à des formations qualifiantes suite à la régularisation. Durant l'année de scolarité les apprenants participent à des ateliers de CV, de rédaction de lettres de candidature, et travaillent à la présentation de l'entrée dans des écoles de formation telles que « l'École de la 2^e Chance »,...

Les cours sont assurés du lundi au vendredi par groupes de niveaux dans les locaux situés au 9 ter boulevard Voltaire à Dijon.

L'apprentissage de la langue grâce aux cours est important mais il reste insuffisant pour une pratique au quotidien. L'équipe « cours de français pour demandeurs d'asile » permet également aux étudiants l'ouverture sur des activités artistiques et culturelles : visite du musée des Beaux-Arts de Dijon ; participation active au printemps des poètes (avril 2019) ; participation à des chantiers de rénovation de patrimoine en Bourgogne en partenariat avec l'association **REMPART**.

Mais rien de mieux que le parrainage pour compléter ces ouvertures sur la société française. L'équipe a mis en place un dispositif de **parrainage** pour que le demandeur d'asile puisse au quotidien parler français dans un cadre familial, seul moyen pour observer une progression importante.

Le parrainage prend la forme de temps partagés entre le filleul et le parrain qui se concrétisent sous des formes variées (sorties, activités culturelles, loisirs, repas, week-ends, vacances...).

L'équipe est à la recherche de parrains, **vous êtes intéressés**, vous pouvez contacter l'équipe « Cours de français pour demandeur d'asile » par **courriel**, ou par téléphone au 06 75 95 69 05

<https://bourgogne.secours-catholique.org/notre-actualite/la-parrainage-une-chance-supplementaire-pour-sintegrer>